



CONSEIL D'ÉDUCATION DU DISTRICT SCOLAIRE 3

4^e réunion régulière (2007-2008)

Procès-verbal de la 4^e réunion régulière du Conseil d'éducation du District scolaire 3. La réunion s'est tenue le 11 décembre 2007 à la salle de conférence de la Polyvalente Thomas-Albert à Grand-Sault (Nouveau-Brunswick), à compter de 19h00.

Présences :

Joyce Bard, sous-district 1
Pierrette Fortin, sous-district 2
George LaBoissonnière, sous-district 3
Marc Babineau, sous-district 4
Adrien (Pat) Fournier, sous-district 5
Jean-Marie Cyr, sous-district 6
Louise Désilets, sous-district 7
Line Côté-Page, sous-district 9
Martine Michaud, sous-district 10
Benoit Castonguay, sous-district 11
Jeanne Da Gauthier, sous-district 12

Bertrand Beaulieu, directeur général
Denise Laplante, Adj. admin. DG, DSAF & CÉD
Johane Thériault-Girard, Directrice des ress. humaines
Yvan Guérette, Dir. Services Admin. et Financiers
Luc Caron, directeur de l'éducation

Absences : Ann Martin, sous-district 8

1. Comité du personnel (huis clos)

Proposition 2007-12-01

Monsieur Benoit Castonguay propose que le CÉD appuie la recommandation du comité du personnel de renouveler le mandat du directeur général, Bertrand Beaulieu, pour une période de 5 ans. Madame Jeanne Da Gauthier appuie. **ADOPTÉE.**

Proposition 2007-12-02

Monsieur Adrien Fournier propose que les membres du comité du personnel, en collaboration avec le directeur général, prépare l'ébauche d'une description de tâches assignées à ce poste. Monsieur Marc Babineau appuie. **Vote : 8 oui, 1 non ADOPTÉE.**

2. Mot de bienvenue

Madame Pierrette Fortin souhaite la bienvenue aux membres et aux gens du public.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Proposition 2007-12-03

Monsieur Benoit Castonguay propose l'adoption de l'ordre du jour. Monsieur Jean-Marie Cyr appuie. ADOPTÉE.

4. Adoption du procès-verbal de la 3^e réunion régulière

Proposition 2007-12-04

Monsieur Adrien Fournier propose l'adoption du procès-verbal de la 3^e réunion régulière. Madame Line Côté-Page appuie. ADOPTÉE.

5. Affaires découlant du procès-verbal

- *Annonce école communautaire : L'école Ernest-Lang de Saint-François fut nommée par le Ministre de l'éducation, Kelly Lamrock, comme école communautaire pour le District scolaire 3.*
- *Une réunion concernant la restructuration des écoles de Grand-Sault a eu lieu le 26 novembre 2007. Cette réunion réunissait l'équipe de direction du District scolaire 3, les directions des écoles de Grand-Sault, les présidences des CPAÉ de ces écoles et les membres du CÉD. Une visite du CDLJ a eu lieu le 5 décembre.*

6. Correspondance

- *Lettre envoyée au Ministre Lamrock relativement à la démission de Monsieur Marc Long et à la recommandation de Madame Joyce Bard comme remplaçante.*
- *Lettre envoyée à Monsieur Jean-Pierre Boudreau relativement au manque d'espace à l'école Marie-Gaétane.*
- *Lettre du Ministre Lamrock concernant l'échéancier de travail proposé pour l'étude des défis reliés à l'éducation en milieu minoritaire au Nouveau-Brunswick.*
- *Lettre du Ministre Lamrock concernant la nomination de Madame Joyce Bard à titre de représentante du sous-district 1 au Conseil d'éducation du District scolaire 3.*

7. Assermentation de la nouvelle conseillère au sous-district 1

Madame Joyce Bard fut assermentée comme nouvelle conseillère au sous-district 1.

8. **Rapport du directeur général**

a) ***PISA 2006 (Programme international pour le suivi des acquis des élèves – projet mené par l’OCDE)***

Monsieur Beaulieu présente les résultats PISA 2006. La présentation sera placée sur le portail du CÉD.

b) ***Formation CPAÉ***

Une formation faisant suite à celle qui a eu lieu en mai dernier portant sur l'évaluation des apprentissages, avec Madame Rosée Morissette pour les CPAÉ aura lieu le 26 janvier 2008. Les détails pertinents sont à venir.

c) ***Perspective d’avenir pour les petites écoles en milieu rural***

Monsieur Beaulieu demande aux membres de faire la lecture du document confidentiel intitulé « Perspective d’avenir pour les petites écoles en milieu rural » pour la prochaine réunion de travail.

d) ***Comité des écoles de la région de Saint-Quentin***

La première rencontre du comité des écoles de Saint-Quentin a eu lieu le lundi 10 décembre 2007. Une prochaine rencontre est prévue pour janvier avec les écoles de Saint-Quentin et Kedgwick et les élus municipaux de Kedgwick.

9. **Les enfants au premier plan**

Monsieur Luc Caron présente le plan provincial du Ministre Lamrock, « Les enfants au premier plan ».

10. **Le rapport du vérificateur**

Monsieur Yvan Guérette présente un sommaire des recommandations du rapport du bureau du contrôleur.

- *Tel que les années précédentes, il est recommandé que le district présente les résultats des activités et la situation financière des collectes de fonds de toutes les écoles chaque année.*
- *Il est recommandé que le directeur général veille à ce que les politiques et les procédures soient adéquates afin d’assurer la responsabilité financière pour la gestion et l’administration des collectes de fonds par les écoles.*
- *En attendant la directive du MENB concernant les collectes de fonds par les écoles, il est recommandé que les mesures suivantes soient adoptées pour*

assurer l'intégralité des recettes et des dépenses des collectes de fonds par les écoles :

- *Tout l'argent reçu par les écoles doit être comptabilisé et déposé dans le compte bancaire de l'école;*
 - *Il faut garder des reçus pour tout achat comptant effectué au niveau de l'école et les dépenses connexes doivent être inscrites dans les dossiers comptables;*
 - *Le rapprochement des comptes bancaires de l'école et des dossiers comptables doit être effectué régulièrement;*
 - *La comptabilisation effectuée par le district scolaire des fonds recueillis par les écoles devrait inclure les éléments d'actif, le passif et les soldes de l'excédent d'ouverture.*
- *Il est recommandé que le CÉD révise sa politique de ressource humaine pour inclure la rémunération et les avantages sociaux de la direction générale du district et qu'elle soit en accord avec la politique provinciale.*
 - *Il est recommandé que le district révise ses procédures pour calculer et ajuster les dépenses à payer et les dépenses payées d'avance.*
 - *Il est recommandé que la prime de rendement du directeur général soit approuvée par le CÉD et que l'approbation soit enregistrée dans les procès-verbaux.*
 - *Il est recommandé que le district obtienne les documents exigés concernant les services de cafétéria des écoles et fournisse au vérificateur les documents suivants :*
 - *Une analyse du traitement comptable approprié pour toutes les opérations du district scolaire, y compris les activités des cafétérias, selon les principes comptables généralement acceptés;*
 - *Une documentation appropriée suffisante, décrite dans le présent rapport, pour appuyer le traitement comptable;*
 - *Des états financiers pour chaque service de cafétéria sur une base annuelle.*
 - *Il est recommandé que le district s'assure que les résultats des activités de tous les services du district scolaire sont présentés conformément aux principes comptables généralement acceptés.*
 - *Il est recommandé que le district obtienne l'approbation du conseil de gestion avant de radier les comptes débiteurs, en conformité avec la Loi sur l'administration scolaire.*

11. Comité du transport scolaire

Suite à la rencontre du comité du transport scolaire, aucune proposition ne fut faite pour modifier la politique du transport scolaire. Les membres du comité ont conclu que la politique actuelle respecte la sécurité des enfants.

12. Mini-forum

Madame Pierrette Fortin fait un résumé du le mini-forum qui a eu lieu la fin de semaine dernière. Madame Fortin mentionne que l'ordre du jour du mini-forum n'a pas été respecté entièrement. Le mini-forum a porté majoritairement sur les résultats des tests PISA. Le deuxième thème soit le processus de consultation pour la révision des normes pour la construction des écoles, fut abordé. Une présentation d'un schéma fut faite et des informations sont à venir à ce sujet. Les personnes présentes étaient satisfaites du processus de consultation concernant ce point.

L'agenda du prochain forum a déjà été établi. On y retrouve le programme de la petite enfance, le mandat du commissaire, le programme d'intervention à la fin de la 3^e année, les sciences, les priorités minoritaires et la littérature aux adultes.

Le Ministre Lamrock a distribué un document sur un plan d'amélioration pour l'ensemble des infrastructures des districts scolaires. Cette information est disponible sur le portail du Conseil d'éducation.

13. Levée de la réunion

Interventions du public

Confirmé à la réunion du : _____ **15 janvier 2008** _____

Denise Laplante

Pierrette Fortin

Secrétaire du Conseil d'éducation

Présidente du Conseil d'éducation